

# BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

AVRIL  
2024

## PRINCIPALES TENDANCES

A fin avril 2024 et en comparaison avec la même période de 2023, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

### Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 15,7%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 5,8%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 40 MDH à fin avril 2024 contre 26 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+11,4%) ;
- TVA à l'importation (+2,7%) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+10,9%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 28 MDH à fin avril 2024 contre 14 MDH un an auparavant ;

2- la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-17,3%) et l'augmentation des autres TIC (+11,3%) ;

3- l'accroissement des recettes nettes de la fiscalité domestique de 15,3%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 3.703 MDH à fin avril 2024 contre 3.889 MDH un an auparavant :

- l'IS (+18,9%), compte tenu de restitutions qui ont été de 964 MDH à fin avril 2024 contre 1.021 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,2 MMDH.
- l'IR (+7,7%), compte tenu de restitutions qui ont été de 115 MDH à fin avril 2024 contre 121 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 24,7% par rapport à leur niveau de fin avril 2023.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 9,2%.

- la TVA à l'intérieur (+32,5%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 2.546 MDH à fin avril 2024 contre 2.705 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 33,8 MMDH.

A fin avril 2024, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 3.639 MDH contre 3.869 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 8.535 MDH à fin avril 2024 contre 8.163 MDH un an auparavant, en hausse de 4,6% ou +372 MDH.
- les majorations de retard (+20%), résultant de recettes brutes de 907 MDH à fin avril 2024 contre 733 MDH à fin avril 2023 et de dégrèvements de 78 MDH contre 42 MDH.

4- la hausse des recettes non fiscales de 69,9% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (7.421 MDH contre 5.519 MDH), des recettes de monopoles (3.689 MDH contre 1.731 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2.327 MDH contre 132 MDH).

### **Au niveau des dépenses**

1- un taux d'engagement global des dépenses de 37% et un taux d'émission sur engagements de 73%, contre respectivement 36% et 75% un an auparavant ;

2- une baisse des dépenses ordinaires de 1,7% provenant de :

- la hausse de 1,7% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 2,1% des dépenses de personnel et de 1,2% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 16,5% des charges en intérêts de la dette ;
- le recul de 55% des émissions de dépenses au titre de la compensation ;
- la baisse de 4,4% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 3.643 MDH contre 3.873 MDH à fin avril 2023.

3- une augmentation des dépenses d'investissement émises de 8,1%, passant de 29,6 MMDH à fin avril 2023 à 32 MMDH à fin avril 2024, en raison de la hausse de 16,5% des dépenses des ministères et de 0,5% des dépenses des charges communes.

### **Soldes du Trésor**

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 16.465 MDH contre un solde ordinaire négatif de 1.794 MDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 1.186 MDH, compte tenu d'un solde positif de 14,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 10.582 MDH à fin avril 2023 compte tenu d'un solde positif de 20,8 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

## SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Avril 2023	LF 2024	Avril 2024	Taux de réalisation	Variation en %
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>104.623</b>	<b>309.824</b>	<b>121.097</b>	<b>39,1%</b>	<b>15,7%</b>
<b>1.1- Recettes fiscales<sup>(1)</sup> :</b>	<b>95.315</b>	<b>280.422</b>	<b>105.283</b>	<b>37,5%</b>	<b>10,5%</b>
Impôts directs	44.307	118.403	50.224	42,4%	13,4%
Impôts indirects	38.256	126.985	41.413	32,6%	8,3%
Droits de douane	4.589	15.748	5.111	32,5%	11,4%
Droits d'enregistrement et de timbre	8.163	19.286	8.535	44,3%	4,6%
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>9.308</b>	<b>29.402</b>	<b>15.814</b>	<b>53,8%</b>	<b>69,9%</b>
Monopole et participations	1.731	19.480	3.689	18,9%	113,1%
Privatisation	0	5.000	0	0,0%	
Domaine	143	355	191	53,8%	33,6%
Autres recettes <sup>(2)</sup>	7.434	4.567	11.934	261,3%	60,5%
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES<sup>(3)</sup></b>	<b>106.417</b>	<b>317.655</b>	<b>104.632</b>	<b>32,9%</b>	<b>-1,7%</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>82.320</b>	<b>252.844</b>	<b>83.733</b>	<b>33,1%</b>	<b>1,7%</b>
Personnel	50.797	161.623	51.843	32,1%	2,1%
Autres biens et services <sup>(3)</sup>	31.523	91.221	31.890	35,0%	1,2%
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>11.291</b>	<b>38.229</b>	<b>13.156</b>	<b>34,4%</b>	<b>16,5%</b>
Intérieure	9.235	27.975	9.277	33,2%	0,5%
Extérieure	2.056	10.254	3.879	37,8%	88,7%
<b>2.3- Compensation<sup>(3)</sup></b>	<b>8.891</b>	<b>16.957</b>	<b>4.000</b>	<b>23,6%</b>	<b>-55,0%</b>
<b>2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux<sup>(4)</sup></b>	<b>3.915</b>	<b>9.625</b>	<b>3.743</b>	<b>38,9%</b>	<b>-4,4%</b>
<b>3- SOLDE ORDINAIRE</b>	<b>-1.794</b>	<b>-7.831</b>	<b>16.465</b>		
<b>4- INVESTISSEMENT<sup>(3)</sup></b>	<b>29.586</b>	<b>118.108</b>	<b>31.978</b>	<b>27,1%</b>	<b>8,1%</b>
<b>5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR</b>	<b>20.312</b>	<b>-316</b>	<b>13.778</b>		
<b>6- SOLDE DES SEGMA</b>	<b>486</b>	<b>0</b>	<b>549</b>		
<b>7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL<sup>(5)</sup></b>	<b>-10.582</b>	<b>-126.255</b>	<b>-1.186</b>		
<b>8- VARIATION DES INSTANCES</b>	<b>-11.673</b>	<b>0</b>	<b>-9.001</b>		
<b>9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>	<b>-22.255</b>	<b>-126.255</b>	<b>-10.187</b>		
<b>10- FINANCEMENT INTERIEUR :</b>	<b>-5.531</b>	<b>73.624</b>	<b>8.895</b>		
Dont :					
Adjudications	26.516		22.598		
Dépôts au Trésor	2.901		557		
Compte courant à BAM	1.608		9.542		
<b>11- FINANCEMENT EXTERIEUR :</b>	<b>27.786</b>	<b>52.631</b>	<b>1.292</b>		
Tirages et dons	30.940	71.500	10.430		
Amortissement	-3.154	-18.869	-9.138		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2024.

## RECETTES ORDINAIRES

	Avril 2023	LF 2024	Avril 2024	Taux de réalisation	Variation en %
<b>RECETTES FISCALES<sup>(1)</sup></b>	<b>95.315</b>	<b>280.422</b>	<b>105.283</b>	<b>37,5%</b>	<b>10,5%</b>
<b>IMPÔTS DIRECTS</b>	<b>44.307</b>	<b>118.403</b>	<b>50.224</b>	<b>42,4%</b>	<b>13,4%</b>
<i>Taxe Professionnelle<sup>(2)</sup></i>	14	89	15	16,9%	7,1%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	23.821	61.068	28.081	46,0%	17,9%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	19.340	52.882	20.805	39,3%	7,6%
<i>Taxe d'Habitation<sup>(2)</sup></i>	3	23	3	13,0%	0,0%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	9	0	4		-55,6%
<i>Majorations de retard</i>	733	2.952	907	30,7%	23,7%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	375	1.327	382	28,8%	1,9%
<i>Autres<sup>(3)</sup></i>	12	62	27	43,5%	125,0%
<b>DROITS DE DOUANE<sup>(*)</sup></b>	<b>4.589</b>	<b>15.748</b>	<b>5.111</b>	<b>32,5%</b>	<b>11,4%</b>
<b>IMPÔTS INDIRECTS</b>	<b>38.256</b>	<b>126.985</b>	<b>41.413</b>	<b>32,6%</b>	<b>8,3%</b>
<b>TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION<sup>(*)</sup> :</b>	9.730	32.038	9.671	30,2%	-0,6%
<i>Tabacs manufacturés<sup>(*)</sup></i>	4.026	12.500	3.328	26,6%	-17,3%
<i>Produits énergétiques<sup>(*)</sup></i>	5.042	16.737	5.605	33,5%	11,2%
<i>Autres<sup>(*)</sup></i>	662	2.801	738	26,3%	11,5%
<b>TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :</b>	28.526	94.947	31.742	33,4%	11,3%
<i>à l'intérieur</i>	11.695	37.431	14.457	38,6%	23,6%
<i>à l'importation<sup>(*)</sup></i>	16.831	57.516	17.285	30,1%	2,7%
<b>DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE</b>	<b>8.163</b>	<b>19.286</b>	<b>8.535</b>	<b>44,3%</b>	<b>4,6%</b>
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>9.308</b>	<b>29.402</b>	<b>15.814</b>	<b>53,8%</b>	<b>69,9%</b>
<i>Domaine</i>	143	355	191	53,8%	33,6%
<i>Monopoles et participations</i>	1.731	19.480	3.689	18,9%	113,1%
<i>Privatisation<sup>(4)</sup></i>	0	5.000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	719	0	533		-25,9%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	132	1.000	2.327	232,7%	
<i>Recettes diverses<sup>(5)</sup></i>	6.583	3.567	9.074	254,4%	37,8%
<b>TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>104.623</b>	<b>309.824</b>	<b>121.097</b>	<b>39,1%</b>	<b>15,7%</b>

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(\*) A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

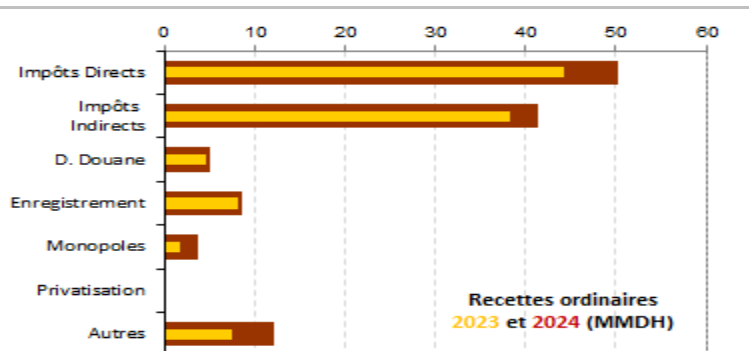
La situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin avril 2024 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 15,7% et une baisse des dépenses ordinaires émises de 1,7% dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 16.465 MDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 10,2 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 1,3 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 8,9 MMDH.

## 1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes<sup>1</sup> se sont établies à 121,1 MMDH contre 104,6 MMDH à fin avril 2023, en hausse de 15,7% ou +16,5 MMDH.

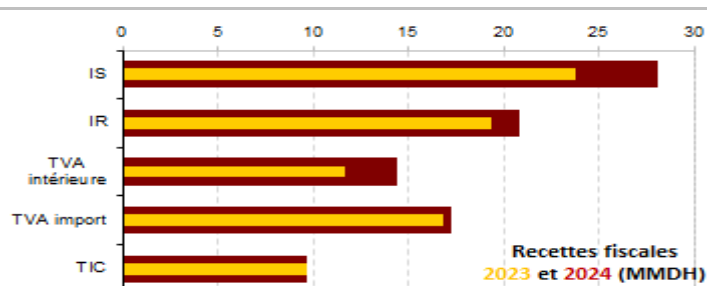
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 13,4%, des droits de douane de 11,4%, des impôts indirects de 8,3%, des droits d'enregistrement et de timbre de 4,6% et des recettes non fiscales de 69,9%.



### 1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 105,3 MMDH contre 95,3 MMDH à fin avril 2023, en augmentation de 10,5% ou +10 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 5,8% et de la fiscalité domestique de 14,1%.



#### 1.1.1-RECETTES DOUANIERES<sup>2</sup>

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 27.962 MDH à fin avril 2024 contre 26.436 MDH un an auparavant, en hausse de 5,8% ou +1.526 MDH par rapport à leur niveau à fin avril 2023, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 40 MDH à fin avril 2024 contre 26 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 28.001 MDH à fin avril 2024 contre 26.462 MDH un an auparavant, en hausse de 5,8% ou +1.539 MDH par rapport à leur niveau à fin avril 2023.

##### - Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin avril 2024 ont atteint 5.103 MDH contre 4.580 MDH un an auparavant, soit une hausse de 11,4% ou +523 MDH.

##### - TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 17.282 MDH à fin avril 2024 contre 16.828 MDH à fin avril 2023, enregistrant une hausse de 2,7% ou +454 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 11,1% ou -403 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 6,5% ou +857 MDH.

##### - TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 5.577 MDH contre 5.028 MDH, en hausse de 10,9% par rapport à leur niveau de fin avril 2023 ou +549 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 28 MDH à fin avril 2024 contre 14 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 5.605 MDH contre 5.042 MDH, en augmentation de 11,2% par rapport à leur niveau de fin avril 2023 ou +563 MDH.

<sup>1</sup> Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>2</sup> A compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

### 1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes<sup>3</sup> réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 69,5 MMDH à fin avril 2024 contre 60,3 MMDH à fin avril 2023, en hausse de 15,3% ou +9,2 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 3.703 MDH à fin avril 2024 contre 3.889 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 73,2 MMDH à fin avril 2024 contre 64,2 MMDH à fin avril 2023, soit une hausse de 14,1% ou +9,1 MMDH.

#### - Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 27.117 MDH à fin avril 2024 contre 22.800 MDH un an auparavant, en hausse de 18,9% ou +4.317 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 964 MDH à fin avril 2024 contre 1.021 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,2 MMDH<sup>4</sup>.

Les recettes brutes de l'IS ont été de 28.081 MDH à fin avril 2024 contre 23.821 MDH à fin avril 2023, en augmentation de 17,9% ou +4.260 MDH.

#### - Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin avril 2024 ont enregistré une hausse de 7,7% par rapport à leur niveau à fin avril 2023 (20.690 MDH contre 19.219 MDH), soit +1.471 MDH, compte tenu de restitutions de 115 MDH contre 121 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 24,7% ou +341 MDH par rapport à leur niveau de 2023 (1.719 MDH contre 1.378 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 9,2% ou +300 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2023	2024	Evolution en %
IR total	19.340	20.805	7,6%
dont IR prélevé par la DDP	3.247	3.547	9,2%

#### - TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin avril 2024 se sont établies à 11.911 MDH contre 8.990 MDH à fin avril 2023, en hausse de 32,5% ou +2.921 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 2.546 MDH à fin avril 2024 contre 2.705 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 33,8 MMDH<sup>5</sup>.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 14.457 MDH contre 11.695 MDH un an auparavant, en hausse de 23,6% ou +2.762 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 3.639 MDH à fin avril 2024 contre 3.869 MDH à fin avril 2023, soit -230 MDH. Les remboursements de TVA (3.639 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 2.546 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.091 MDH.

#### - Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 8.535 MDH à fin avril 2024 contre 8.163 MDH un an auparavant, soit une hausse de 4,6% ou +372 MDH.

#### - Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une augmentation de 20%, résultant de recettes brutes de 907 MDH contre 733 MDH et de dégrèvements de 78 MDH à fin avril 2024 contre 42 MDH un an auparavant.

#### - Taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique

A fin avril 2024, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 382 MDH contre 375 MDH un an auparavant, en hausse de 1,9% ou +7 MDH.

<sup>3</sup> Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>4</sup> Données de la Direction Générale des Impôts.

<sup>5</sup> Données de la Direction Générale des Impôts.



### - Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 45 MDH contre 29 MDH, en hausse de 55,2% ou +16 MDH.

### 1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 15.814 MDH contre 9.308 MDH un an auparavant, en augmentation de 69,9% ou +6.506 MDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (7.421 MDH contre 5.519 MDH), des recettes de monopoles (3.689 MDH contre 1.731 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2.327 MDH contre 132 MDH), conjuguée à la baisse des fonds de concours (533 MDH contre 719 MDH).

### - Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 3.689 MDH à fin avril 2024 contre 1.731 MDH à fin avril 2023, en hausse de 113,1% ou +1.958 MDH.

Les recettes à fin avril 2024 ont été versées notamment par Bank Al-Maghrib (2.392 MDH contre 472 MDH) et l'Agence de la conservation foncière (1 MMDH, soit le même niveau un an auparavant).

Produit des monopoles et participations				
	2023	LF 2024	2024	Taux de réalis.
<b>B.A.M</b>	472	1.700	2.392	140,7%
<b>I.A.M</b>	0	800	0	0,0%
<b>O.C.P</b>	0	7.500	0	0,0%
<b>ANCFCC</b>	1.000	4.000	1.000	25,0%
<b>Autres</b>	259	5.480	297	5,4%
<b>TOTAL</b>	<b>1.731</b>	<b>19.480</b>	<b>3.689</b>	<b>18,9%</b>

### - Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une augmentation de 60,5% ou +4.500 MDH, due pour l'essentiel aux versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (7.421 MDH contre 5.519 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2.327 MDH contre 132 MDH).

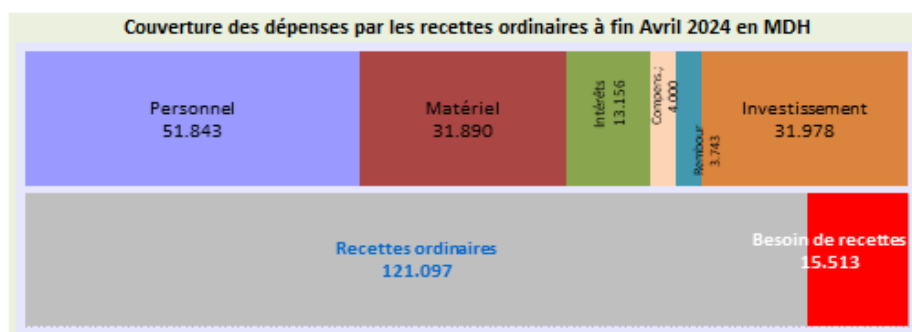
### Structure des recettes ordinaires nettes

A fin avril 2024, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 90,7% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 29,2 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Avril 2024				
	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	29.193	▲ 13,1%	24,9%
	- à l'importation	17.282	▲ 2,7%	14,7%
	- à l'intérieur	11.911	▲ 32,5%	10,1%
2	Impôt sur les sociétés	27.117	▲ 18,9%	23,1%
3	Impôt sur le revenu	20.690	▲ 7,7%	17,6%
4	Droits d'enregistrement	8.535	▲ 4,6%	7,3%
5	TIC prod. énergétiques	5.577	▲ 10,9%	4,8%
6	Droits de douane	5.103	▲ 11,4%	4,3%
7	Monopoles	3.689	▲ 113,1%	3,1%
8	TIC tabacs manufacturés	3.328	▼ 17,3%	2,8%
9	Recettes en atténuation de dépenses	2.327	▲ 1662,9%	2,0%
10	Majorations de retard	829	▲ 20,0%	0,7%

### Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin avril 2024, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 115,7% contre 98,3% un an auparavant. Ainsi, à fin avril 2024, 42,8% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 26,3% aux dépenses de matériel, 10,9% aux intérêts de la dette, 3,3% aux émissions de la compensation et 3,1% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

## 2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

### 2.1- ENGAGEMENTS

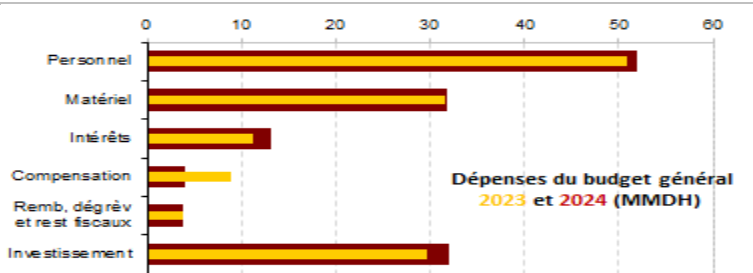
A fin avril 2024, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 279,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 37% contre 36% à fin avril 2023 et un taux d'émission sur engagements de 73% contre 75% un an auparavant.

Situation des engagements <sup>(*)</sup> de dépenses 2024					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
<b>Fonctionnement</b>	280.821	99.349	91.476	35%	92%
<b>Investissement</b>	134.910	56.834	31.978	42%	56%
<b>C.S.T</b>	242.011	88.607	46.863	37%	53%
<b>SEGMA</b>	2.749	1.293	262	47%	20%
<b>Dette</b>	100.629	33.318	33.318	33%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>761.120</b>	<b>279.401</b>	<b>203.897</b>	<b>37%</b>	<b>73%</b>

(\*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

### 2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 156,8 MMDH à fin avril 2024, en baisse de 0,9% par rapport à leur niveau à fin avril 2023, en raison de la diminution de 3,8% des dépenses de fonctionnement et de 0,3% des charges de la dette budgétisée<sup>6</sup>, conjuguée à la hausse de 8,1% des dépenses d'investissement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
<b>Fonctionnement</b>	95.126	279.426	91.476	33%	-3,8%
<b>Investissement</b>	29.586	118.108	31.978	27%	8,1%
<b>Dette</b>	33.417	100.629	33.318	33%	-0,3%
<b>TOTAL</b>	<b>158.129</b>	<b>498.163</b>	<b>156.772</b>	<b>31%</b>	<b>-0,9%</b>

La baisse de 0,3% des charges de la dette budgétisée s'explique par la diminution de 8,9% des remboursements du principal (20.162 MDH contre 22.126 MDH) et par la hausse de 16,5% des intérêts de la dette (13.156 MDH contre 11.291 MDH).

#### 2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 91,5 MMDH, dont 51,8 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 2,1%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 11,7% (26,6 MMDH contre 23,8 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une baisse de 44% (9.314 MDH contre 16.625 MDH) en raison de la baisse de 55% des émissions de la compensation.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a diminué de 4,4% en raison notamment de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (2.546 MDH contre 2.705 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
<b>Personnel</b>	50.797	161.623	51.843	32%	2,1%
<b>Matériel</b>	23.789	71.158	26.576	37%	11,7%
<b>Charges communes</b>	16.625	34.820	9.314	27%	-44,0%
dont compensation	8.891	16.957	4.000	24%	-55,0%
<b>Dépenses imprévues</b>		2.200			
<b>Remb, dégr, rest fiscaux</b>	3.915	9.625	3.743	39%	-4,4%
<b>TOTAL</b>	<b>95.126</b>	<b>279.426</b>	<b>91.476</b>	<b>33%</b>	<b>-3,8%</b>

<sup>6</sup> Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.



Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a diminué de 4,4% en raison notamment de la baisse de 159 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 57 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 33,8 MMDH et de 4,2 MMDH à fin décembre 2022.

### Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin avril 2024 se sont établis à 51,8 MMDH contre 50,8 MMDH, en hausse de 2,1% par rapport à leur niveau de fin avril 2023 ou +1.046 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 43,4 MMDH, en augmentation de 3,2%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 3% et des rappels de 6,8% (2.862 MDH contre 2.679 MDH).

### Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 31,9 MMDH, en hausse de 1,2% ou +367 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (16 MMDH contre 12,8 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (2,2 MMDH contre 6,1 MMDH).

### Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 13.156 MDH à fin avril 2024 contre 11.291 MDH à fin avril 2023, en hausse de 16,5% ou +1.865 MDH. Cette augmentation s'explique par l'augmentation de 0,5% des charges en intérêts de la dette intérieure (9.277 MDH contre 9.235 MDH) et de 88,7% de celles de la dette extérieure (3.879 MDH contre 2.056 MDH).

### Compensation

A fin avril 2024, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 4 MMDH contre 8,9 MMDH un an auparavant, en diminution de 55% ou -4,9 MMDH.

### Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 3.743 MDH contre 3.915 MDH, en baisse de 4,4% ou -172 MDH. Cette diminution s'explique en grande partie par la baisse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (3.703 MDH contre 3.889 MDH) en raison notamment du recul des remboursements de la TVA (2.546 MDH contre 2.705 MDH).

A fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 33,8 MMDH et de 4,2 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
<b>1- Fiscalité domestique</b>	<b>3.889</b>	<b>9.499</b>	<b>3.703</b>	39,0%	-4,8%
Impôt sur les sociétés	1.021	1.150	964	83,8%	-5,6%
Impôt sur le revenu	121	143	115	80,4%	-5,0%
TVA intérieure	2.705	8.028	2.546	31,7%	-5,9%
Majorations de retard	42	168	78	46,4%	85,7%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	0	0		
<b>2- Fiscalité douanière</b>	<b>26</b>	<b>126</b>	<b>40</b>	31,7%	53,8%
Droits d'importation	9	19	9	47,4%	0,0%
TIC prod. énergétiques	14	97	28	28,9%	100,0%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	1	0	0,0%	
TVA à l'importation	3	9	3	33,3%	0,0%
Autres	0	0	0		
<b>TOTAL</b>	<b>3.915</b>	<b>9.625</b>	<b>3.743</b>	<b>38,9%</b>	<b>-4,4%</b>

### SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin avril 2024 a été positif de 16.465 MDH contre un solde ordinaire négatif de 1.794 un an auparavant.

## 2.2.2- INVESTISSEMENT

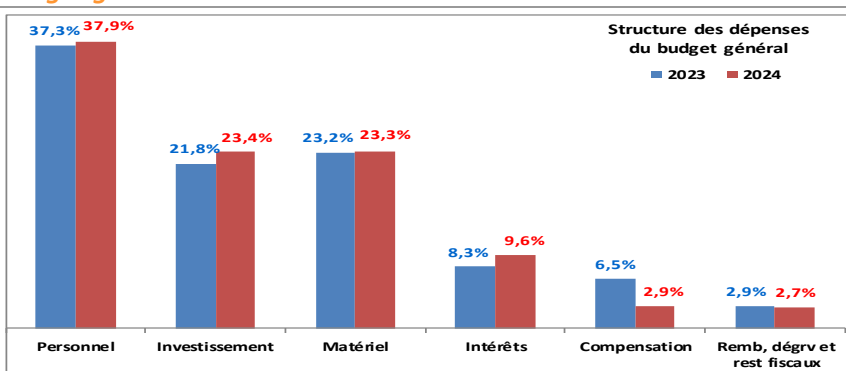
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 32 MMDH à fin avril 2024 contre 29,6 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,1% ou +2.392 MDH, suite à l'accroissement des dépenses des ministères de 16,5% et des dépenses des charges communes de 0,5%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte des versements aux comptes spéciaux du Trésor pour un montant de 14,5 MMDH contre 14,7 MMDH à fin avril 2023.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Var%
<b>Investissement total :</b>	<b>29.586</b>	<b>118.108</b>	<b>31.978</b>	<b>27%</b>	<b>8,1%</b>
<b>1- Ministères</b>	<b>13.976</b>	<b>81.696</b>	<b>16.288</b>	<b>20%</b>	<b>16,5%</b>
<b>2- Charges communes :</b>	<b>15.610</b>	<b>36.412</b>	<b>15.690</b>	<b>43%</b>	<b>0,5%</b>
- Concours divers	14.677	23.348	14.508	62%	-1,2%
- Ristournes d'intérêts	5	206	0	0%	-100,0%
- Autres	928	12.858	1.182	9%	27,4%

### Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin avril 2023 et fin avril 2024 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des dépenses d'investissement, des dépenses de matériel et des intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de la part des émissions de dépenses de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



## 3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 60,6 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,5 MMDH contre 14,7 MMDH à fin avril 2023.

Les dépenses émises ont été de 46,9 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.169 MDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 13,8 MMDH.

	RECETTES <sup>(*)</sup>			DEPENSES <sup>(*)</sup>			Flux nets 2024
	2023	LF 2024	2024	2023	LF 2024	2024	
<b>C.A.S</b>	45.677	126.842	48.247	30.574	126.492	43.313	4.934
TVA des Coll.Terr.	12.225	40.692	13.918	9.543	40.692	11.591	2.327
Part régions (IS, IR, ...)	3.918	9.000	3.312	2.415	9.000	3.137	175
I.N.D.H	1.941	2.600	1.060	356	2.600	257	803
Soutien prix. prd.alim.	139	600	164	0	600	0	164
F.S. Routier	1.319	2.850	1.427	670	2.850	833	594
F.D. Agricole	1.809	4.200	2.115	2.222	4.200	2.660	-545
Remploi domanial	806	1.500	810	2.785	1.500	3.162	-2.352
Lutte contre chômage	694	1.500	1.086	522	1.500	623	463
Dons des pays du CCG	0	350	0	147	0	3	-3
Appui Cohés. Sociale	11.830	25.000	8.149	3.456	25.000	9.833	-1.684
F.S. Habitat	680	2.000	2.756	709	2.000	2.031	725
Gestion Covid-19	1	0	1	1.018	0	0	1
Gestion effets séisme	0	15.000	2.152	0	15.000	4.447	-2.295
Autres CAS	10.315	21.550	11.297	6.731	21.550	4.736	6.561
<b>C. Dép. Dotation<sup>(**)</sup></b>	<b>13.049</b>	<b>10.801</b>	<b>12.359</b>	<b>6.819</b>	<b>10.801</b>	<b>3.425</b>	<b>8.934</b>
<b>Autres C.S.T</b>	<b>5</b>	<b>143</b>	<b>35</b>	<b>1.026</b>	<b>809</b>	<b>125</b>	<b>-90</b>
<b>TOTAL</b>	<b>58.731</b>	<b>137.786</b>	<b>60.641</b>	<b>38.419</b>	<b>138.102</b>	<b>46.863</b>	<b>13.778</b>

(\*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(\*\*) Comptes de dépenses sur dotation.

#### 4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin avril 2024, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 811 MDH contre 688 MDH à fin avril 2023, en hausse de 17,9%.

Les dépenses ont été de 262 MDH à fin avril 2024 contre 202 MDH à fin avril 2023, en augmentation de 29,7%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome (*)					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
<b>Exploitation :</b>	<b>449</b>	<b>0</b>	<b>481</b>		<b>7,1%</b>
Recettes	629	1.746	722	41%	14,8%
Dépenses	180	1.746	241	14%	33,9%
<b>Equipement :</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>68</b>		<b>83,8%</b>
Recettes	59	286	89	31%	50,8%
Dépenses	22	286	21	7%	-4,5%

(\*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

#### TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin avril 2024, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 39,1% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 32,9% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 27,1%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2024 en MDH				
	LF 2024	Avril 2024	Taux de réalisation	Ecart
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>309.824</b>	<b>121.097</b>	<b>39,1%</b>	<b>-188.727</b>
<b>1.1- Recettes fiscales :</b>	<b>280.422</b>	<b>105.283</b>	<b>37,5%</b>	<b>-175.139</b>
Impôts directs	118.403	50.224	42,4%	-68.179
Impôt sur les sociétés	61.068	28.081	46,0%	-32.987
Impôt sur le revenu	52.882	20.805	39,3%	-32.077
Impôts indirects	126.985	41.413	32,6%	-85.572
TVA à l'intérieur	37.431	14.457	38,6%	-22.974
TVA à l'importation	57.516	17.285	30,1%	-40.231
Taxes intérieures de consommation	32.038	9.671	30,2%	-22.367
Droits de douane	15.748	5.111	32,5%	-10.637
Droits d'enregistrement et de timbre	19.286	8.535	44,3%	-10.751
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>29.402</b>	<b>15.814</b>	<b>53,8%</b>	<b>-13.588</b>
Monopole et participations	19.480	3.689	18,9%	-15.791
Domaine	355	191	53,8%	-164
Autres recettes	9.567	11.934	124,7%	2.367
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b>317.655</b>	<b>104.632</b>	<b>32,9%</b>	<b>-213.023</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>252.844</b>	<b>83.733</b>	<b>33,1%</b>	<b>-169.111</b>
Personnel	161.623	51.843	32,1%	-109.780
Autres biens et services	91.221	31.890	35,0%	-59.331
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>38.229</b>	<b>13.156</b>	<b>34,4%</b>	<b>-25.073</b>
Intérieure	27.975	9.277	33,2%	-18.698
Extérieure	10.254	3.879	37,8%	-6.375
<b>2.3- Compensation</b>	<b>16.957</b>	<b>4.000</b>	<b>23,6%</b>	<b>-12.957</b>
<b>2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales</b>	<b>9.625</b>	<b>3.743</b>	<b>38,9%</b>	<b>-5.882</b>
<b>3- INVESTISSEMENT</b>	<b>118.108</b>	<b>31.978</b>	<b>27,1%</b>	<b>-86.130</b>

#### DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 1.186 MDH à fin avril 2024 contre un déficit budgétaire de 10.582 MDH un an auparavant.

## ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 5 MMDH à fin avril 2024 contre 14 MMDH à fin décembre 2023, soit une diminution de 9 MMDH.

## 5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 10,2 MMDH contre un besoin de financement de 22,3 MMDH à fin avril 2023 et d'un flux net positif de 1,3 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 27,8 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 8,9 MMDH contre un désengagement du marché intérieur de financement pour un montant de 5,5 MMDH à fin avril 2023.

### FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin avril 2024, le financement extérieur net a été positif de 1,3 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 9,1 MMDH et les tirages ont été de 10,4 MMDH, dont 5,1 MMDH auprès de la BIRD et 3,3 MMDH auprès du FMI.

### FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 22,6 MMDH contre 26,5 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 557 MDH contre 2,9 MMDH à fin avril 2023 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour un montant de 9,5 MMDH contre 1,6 MMDH à fin avril 2023 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours du mois d'avril 2024 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début mai 2024, les avances aux régisseurs, ...

### Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 112,6 MMDH à fin avril 2024 contre 112,1 MMDH à fin décembre 2023, en hausse de 557 MDH.

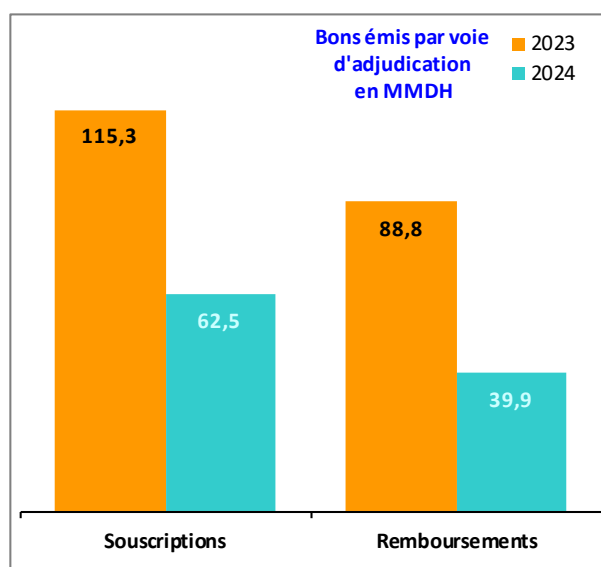
### Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 1,3 MMDH contre 10,9 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 26,1 MMDH effectués en avril 2024 et dont le remboursement n'intervient qu'en mai 2024.

### Dette intérieure

S'élevant à 724,9 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 3% par rapport à son niveau à fin décembre 2023. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 22,6 MMDH, résultant de souscriptions pour 62,5 MMDH et de remboursements pour 39,9 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 26,5 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 115,3 MMDH et de remboursements pour 88,8 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2023	Souscrip	Rembour	2024	Var %
<b>Adjudications</b>	<b>699.382</b>	<b>62.458</b>	<b>39.861</b>	<b>721.980</b>	<b>3,2%</b>
13 semaines	406,8	1.000,0	756,8	650,0	
26 semaines	2.079,4	800,0	1.779,4	1.100,0	
52 semaines	30.609,4	501,4	5.354,6	25.756,2	
2 ans	94.803,5	11.219,1	14.474,6	91.548,0	
5 ans	130.792,5	9.904,3	9.484,0	131.212,8	
10 ans	152.831,9	12.014,4	3.090,3	161.756,0	
15 ans	154.900,1	7.788,8	0,0	162.688,9	
20 ans	89.422,0	8.980,6	4.920,9	93.481,7	
30 ans	43.536,8	10.249,5	0,0	53.786,3	
<b>Autres</b>	<b>4.677</b>	<b>3.054</b>	<b>4.782</b>	<b>2.949</b>	<b>-36,9%</b>
<b>Total</b>	<b>704.059</b>	<b>65.512</b>	<b>44.643</b>	<b>724.929</b>	<b>3,0%</b>



### Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin avril 2024 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 11,6 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
2 ans	2.781,4	0,0
5 ans	4.009,1	465,9
10 ans	3.090,3	1.968,8
15 ans	0,0	690,2
20 ans	1.743,4	139,1
30 ans	0,0	7.476,6
<b>Total</b>	<b>11.624,2</b>	<b>10.740,6</b>